

ACTION N° 6-8

PILOTE : DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DU NUMÉRIQUE
DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

Développer l'utilisation des data-sciences et de l'intelligence artificielle pour une action publique plus efficace

Objectif

Développer et diffuser au sein de l'administration les techniques en matière de traitement et d'exploitation des données numériques pour permettre une action publique plus efficace et plus agile.

26

administrations accompagnées

pour expérimenter l'intelligence artificielle en collaboration avec la

+ de 350

participants

en 2020 à la communauté d'agents publics autour de l'IA

Le PIAF :

Dans le cadre du projet « Pour des IA francophones » (PIAF), le Lab IA a collecté et publié un jeu de données de 9 500 questions réponses en français pour entraîner et évaluer des algorithmes de questions réponses en langage naturel. Ce jeu de données constitue une ressource pour encourager l'IA francophone. Pour accompagner les administrations à s'approprier ces technologies, le Lab IA a développé un algorithme de questions-réponses qui peut être utilisé pour développer de nouvelles manières d'interroger les documents administratifs.

ENGAGEMENT PRIS

Engagement pris lors du 2^e CITP (octobre 2018) : constituer un laboratoire d'intelligence artificielle – « Lab IA » – interministériel, pour accompagner les administrations dans le déploiement de leurs projets d'IA et leur permettre de bénéficier de l'état de l'art des technologies en matière d'IA, grâce à un réseau de chercheurs publics affiliés.

BILAN À DATE

Créé fin 2018 au sein de la DINUM, le **Lab IA** soutient les projets visant à expérimenter et développer l'utilisation de l'intelligence artificielle et des data-sciences au sein de l'État. Il comprend aujourd'hui 5 agents dont 3 experts en mégadonnées. Le Lab IA s'appuie sur une convention de collaboration avec l'INRIA pour pouvoir mener des projets en partenariat avec des laboratoires de recherche au bénéfice des administrations publiques.

Grâce à deux appels à manifestation pour expérimenter l'intelligence artificielle dans l'administration, financés dans le cadre du Plan d'investissement d'avenir (PIA), le Lab IA a accompagné 6 projets en 2019 et 20 projets en 2020 en collaboration avec la DITP dont :

- la direction générale de l'alimentation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : le projet vise à optimiser les moyens de l'État en matière de **contrôle sanitaire des restaurants, des boucheries et des poissonneries** en ciblant mieux les établissements à risques, à l'aide des avis des consommateurs déposés sur les plates-formes numériques, traités au travers de méthodes de traitement automatique du langage naturel
- la chambre des métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine : développement et expérimentation d'un **outil d'IA d'aide à l'implantation des entreprises artisanales**, s'appuyant sur des données économiques et sociodémographiques du territoire. L'objectif est d'outiller le conseiller pour proposer aux artisans des **choix d'implantation** plus avisés.

Le Lab IA a développé **trois ressources mutualisées** pour l'IA dans l'administration : une méthode et un *guide* pour pseudonymiser des documents administratifs, un jeu de données et un algorithme de questions-réponses automatique (PIAF), et enfin un *guide méthodologique* pour mener une campagne d'annotation.

Le Lab IA fonctionne en réseau avec les lieux d'innovation et d'expérimentation des ministères et opérateurs et anime la communauté des acteurs publics de l'IA, avec notamment les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt sur l'IA dans les administrations du programme d'investissement d'avenir et du FTAP. Enfin le Lab IA a pour mission de développer et mutualiser les outils nécessaires pour les mettre à disposition de la sphère publique.

En complément de l'action menée par le lab IA, le Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP) finance également des projets visant à développer l'utilisation de la donnée dans le pilotage des politiques publiques. Parmi les projets les plus importants :

- le projet « **Améliorer la sécurité de la navigation maritime grâce à l'intelligence artificielle** », de la **direction des affaires maritimes (1 million d'euros – lauréat en 2019)**, consistant à créer un système intelligent d'information et d'aide à la décision pour la surveillance du trafic maritime en Manche, afin de prévenir les catastrophes maritimes, et de faciliter le développement économique via une fluidification du transport

- le projet « **Foncier Innovant** » de la **DGFIP (12,1 millions d'euros – lauréat en 2019)** : la DGFIP recourt au traitement automatisé d'images grâce à l'IA pour exploiter les prises de vues aériennes (aéronefs, satellites, etc.) et fiabiliser ainsi les bases de la fiscalité directe locale. Ce projet permettra de mettre à jour automatiquement le plan cadastral



- le projet « **Observatoire de l'artificialisation des sols** » de la **DGALN (11,1 millions d'euros – lauréat en 2020)** qui permettra aux acteurs publics (État, collectivités) et privés (bureaux d'études, agences d'urbanisme, etc.) de disposer, par géolocalisation et acquisition satellitaire, de données objectives relatives à l'artificialisation des sols. Il favorisera un diagnostic partagé du processus d'artificialisation, au service de la préservation de la biodiversité, de l'autonomie alimentaire, et de la lutte contre le réchauffement climatique.

PROCHAINES ÉTAPES

Lancer un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour permettre à des administrations d'expérimenter l'IA, notamment grâce à des collaborations avec des équipes de recherche spécialisées.

Développer le moteur de questions réponses PIAF et permettre à de nouvelles administrations de l'expérimenter et de l'utiliser.

Développer une nouvelle ressource mutualisée au bénéfice des administrations.

Renforcer la communauté IA dans l'administration.



France Relance consacre **23 millions d'euros** pour favoriser entre autre le développement de stratégies fondées sur la donnée.

Le volet « cycle de vie de la donnée » du Numérique permettra ainsi de financer des projets d'intelligence d'artificielle dans les administrations (cf. fiche dédiée).